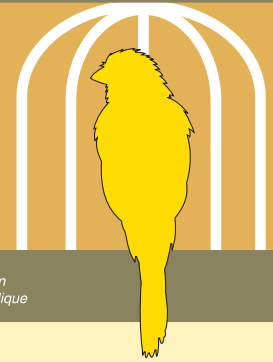


La maladie de Lyme et les tiques



RENSEIGNEMENTS – SANTÉ ET SÉCURITÉ

SCFP / Syndicat canadien
de la fonction publique



La maladie de Lyme est une maladie potentiellement grave causée par la bactérie *Borrelia burgdorferi*. La bactérie est le plus souvent transmise par la morsure de tiques. Les symptômes peuvent être similaires à ceux de la grippe : maux de tête, fatigue et fièvre, notamment. La maladie de Lyme est fréquemment accompagnée d'une éruption cutanée rappelant le centre d'une cible de dards. La plupart des cas peuvent être facilement traités à l'aide d'antibiotiques pris pendant plusieurs semaines.

Lorsqu'elle n'est pas traitée, la maladie de Lyme peut attaquer les articulations, le cœur et le système nerveux et entraîner des conséquences beaucoup plus graves, comme la paralysie, la confusion mentale et d'autres troubles du système nerveux. On trouve plusieurs espèces de tiques au Canada, mais celles qui sont les plus susceptibles de transmettre la maladie sont

la tique à pattes noires (ou tique à chevreuil) et la tique occidentale à pattes noires.

Quelles sont les personnes à risque?

Toutes les personnes qui travaillent à l'extérieur durant l'été peuvent être exposées à des tiques. Celles-ci représentent un risque professionnel courant pour les employés municipaux et le personnel des parcs municipaux et provinciaux. Les tiques à chevreuil se trouvent souvent dans de hautes herbes où elles attendent le passage d'un chevreuil ou d'autres mammifères à sang chaud, dont les humains, pour s'y agripper.

Au moment d'écrire ses lignes, Santé Canada signalait que les régions du pays où la présence de tiques responsables de la maladie de Lyme est confirmée ou soupçonnée sont la Nouvelle-Écosse, le sud du Nouveau-Brunswick, le sud du Québec, le sud de l'Ontario, le sud du Manitoba et

le sud de la Colombie-Britannique. Pour consulter la carte à jour des endroits où l'on trouve des tiques à pattes noires, rendez-vous sur le site web <http://canadiensensante.gc.ca/diseases-conditions-maladies-affections/disease-maladie/lyme/causes-fra.php?>

Prévention

La meilleure prévention consiste à empêcher les tiques de vous mordre.

Si vous travaillez à l'extérieur, surtout dans les régions mentionnées ci-haut, votre employeur devrait mettre en place des procédures de travail sécuritaires en consultation avec le comité de santé et sécurité. Ces procédures devraient prévoir le port obligatoire de vêtements de protection comme des chaussures à embout fermé et une chemise à manches longues. Les bas de pantalon doivent aussi être recouverts par les chaussettes ou les chaussures. Le port de vêtements de couleur claire peut aider les travailleurs à repérer les tiques plus facilement.

Dans le cas des travailleurs susceptibles de subir un stress dû à la chaleur, le port de vêtements plus légers réduira les risques. L'utilisation d'un insecticide contenant du DEET peut diminuer le risque de morsures, bien qu'il faille éviter de l'appliquer directement sur la peau.

Avant d'enlever leurs vêtements, les travailleurs devraient les inspecter pour vérifier s'il y a présence de tiques. Ils devraient également vérifier soigneusement si des tiques se trouvent sur leur corps. Avant de se nourrir, les tiques sont petites et peuvent ressembler à une tache de rousseur ou à un grain de beauté. Après s'être nourries, elles deviennent gorgées et sont beaucoup plus grosses et faciles à repérer. Avant de mordre, les tiques se déplaceront sur le corps pour trouver un endroit chaud et protégé à mordre comme l'arrière des genoux, l'aîne ou les aisselles.

Le risque d'infection diminuera si la tique est retirée dans les 24 à 36 heures.

Si vous découvrez une morsure, consultez immédiatement un médecin. Un traitement aux antibiotiques peut diminuer le risque d'infection.

Que faire si vous avez été mordu?

Si vous trouvez une tique qui vous a mordu :

1. À l'aide d'une pince à épiler propre, pincez délicatement la tique en vous plaçant le plus près possible de la peau. Tirez doucement et lentement vers le haut, en faisant attention pour ne pas tordre ou écraser la tique, pour éviter que la bactérie soit libérée. Vous ne devriez pas essayer de brûler une tique accrochée à votre peau. Si vous ne vous sentez pas capable de retirer la tique, voyez un professionnel de la santé le plus tôt possible.
2. Une fois la tique retirée, lavez la zone mordue à l'eau et au savon ou désinfectez-la avec de l'alcool à friction.
3. Si une partie de la bouche de la tique reste dans la peau, retirez-la avec des pinces. Si vous avez de la difficulté, consultez un médecin.
4. Si vous avez été capable de retirer la tique ou une partie de celle-ci, conservez-la dans un sac de type Ziplock ou une bouteille à pilules. Inscrivez le lieu et la date de la morsure et apportez le contenant lorsque vous irez consulter votre médecin.

Références :

<http://canadiensensante.gc.ca/diseases-conditions-maladies-affections/disease-maladie/lyme/causes-fra.php?>

<http://www.cchst.ca/oshanswers/diseases/lyme.html>

<http://www.cdc.gov/lyme/>



POUR PLUS DE RESSOURCES : scfp.ca/sante-et-securite

Contactez-nous : Service de santé et de sécurité du SFCP, 1375, boul. Saint-Laurent, Ottawa, ON K1G 0Z7 tél. (613) 237-1590 téléc. (613) 237-5508 sante_securite@scfp.ca